

CONSEILS GRATUITS ET SUR MESURE POUR LES CEDANTS DE PETITES ENTREPRISES REGION DE BRUXELLES-CAPITALE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

UNIZO – OVERNAMEMARKT - PLATEFORME DE TRANSMISSION
.....

Coach :

DONNEES DE L'ENTREPRISE

NOM DE L'ENTREPRISE

Numéro TVA

Adresse d'entreprise:

Tél:.....site.....

DONNEES PERSONNELLES

Nom et prénom :

GSM:

E-mail :@.....

Date de l'entretien préliminaire d'admission (intake) ../../....

Les critères suivants sont passés en revue :

Votre entreprise doit exister depuis au moins 4 ans - au moins 3 exercices financiers complets disponibles.

Votre entreprise est exploitée sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale

Aucune information négative n'est disponible (source objective : rapport GRAYDON)

Votre entreprise est rentable et saine

Elle n'a pas d'arriérés (TVA, impôts...)

Il n'existe aucun litige avec des fournisseurs / des clients / des membres du personnel (déclaration sur votre honneur).

Le participant reconnaît les conditions générales et particulières décrites plus en détail dans le présent formulaire d'inscription, en a pris connaissance et les accepte pleinement.

Date ../../.....

Signature de l'entrepreneur

Conditions générales de participation

J Les présentes conditions font partie intégrante du contrat, à l'exclusion des conditions propres du client, même si ces dernières sont notifiées ultérieurement. Il ne peut y être dérogé que par écrit. Le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les approuve dans leur intégralité et sans réserve.

2. Bien qu'UNIZO et OVERNAMEMARKT fassent tout leur possible pour présenter correctement les informations sur le site Internet, il peut exceptionnellement arriver que certaines données contiennent des erreurs. Si une déclaration sur le site Internet contient une erreur évidente, UNIZO et OVERNAMEMARKT se réservent le droit d'annuler ou de corriger les commandes qui ont été faites sur la base de cette erreur évidente.

3. UNIZO met tout en œuvre pour garantir la plus haute qualité de ses services. Toutefois, le client reconnaît qu'UNIZO ne peut être tenu responsable si, dans des cas exceptionnels, certaines informations données au client dans le cadre de la prestation de services ne contiennent pas d'informations actualisées ou incorrectes, sauf en cas d'erreur intentionnelle ou de fraude de la part d'UNIZO ou de ses employés.

4. Les données fournies par le client lors de la commande et au cours de l'assistance sont traitées afin de pouvoir exécuter l'accord. Ces processus sont régis par les dispositions générales en matière de protection de la vie privée de UNIZO (<http://www.unizo.be/disclaimer-privacy>) et sont régis par les dispositions en matière de protection de la vie privée de Overnamemarkt (<https://www.overnamemarkt.be/nl/privacyverklaring>) et de la Plateforme de Transmission, qui sont toutes deux des Processeurs. Ces données peuvent être transmises à KBC lorsque cette transmission est nécessaire à l'exécution du contrat. Le client est responsable de la transmission correcte de ses données, ainsi que de toute modification de ces données. UNIZO ne peut être tenu responsable de l'utilisation de données qui ont été modifiées par le client mais qui n'ont pas été transmises à UNIZO.

5. Lorsque l'une des parties ne remplit pas ses obligations contractuelles, l'autre partie a le droit, après mise en demeure, soit de suspendre ses obligations, soit de résilier le contrat sans intervention judiciaire, si la mise en demeure n'est pas suivie d'effet dans les huit jours ouvrables.

6. Sauf stipulation contraire sur la facture, toutes les factures sont payables au comptant. En cas de non-paiement total ou partiel à l'échéance, le montant restant dû sera automatiquement et sans nécessité de mise en demeure préalable, majoré d'un intérêt de 12% et d'une indemnité de 10% (cette dernière avec un minimum de 40 euros). Dans ce cas, UNIZO se réserve également le droit de suspendre toutes les livraisons en cours jusqu'au paiement intégral de la somme principale, des intérêts et des dommages et intérêts, sans préjudice de tout autre recours légal ou contractuel. Tout autre montant de facture non réglé devient immédiatement et intégralement exigible.

7. UNIZO conserve tous les droits intellectuels sur les produits et services qu'elle propose. Sauf stipulation expresse contraire, une commande de produits et/ou de services ne peut en aucun cas être considérée comme une cession totale ou partielle des droits sur ces produits et/ou services, ni sur les marques verbales ou figuratives déposées par UNIZO ou ses organisations filiales.

8. Tous nos accords sont régis par le droit belge. Les éventuels litiges qui pourraient survenir dans le cadre de cette convention ne peuvent être portés que devant les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Conditions particulières Conseils gratuits et sur mesure pour les cédants de petites entreprises Région de Bruxelles-Capitale

1. L'inscription est valable pour l'ensemble du programme d'orientation UNIZO **Conseils gratuits et sur mesure pour les cédants de petites entreprises**
 - Le conseil ne peut commencer que si la preuve est apportée que l'entreprise à céder remplit les conditions fixées.
 - Le participant s'engage également à réaliser toutes les phases du programme d'orientation dans un délai maximum de 9 mois. Le processus de coaching doit être achevé dans ce délai.
2. Le programme d'orientation **Conseils gratuits et sur mesure pour les cédants de petites entreprises** consiste en 6 heures d'expertise, avec une combinaison des activités suivantes :
 - Accueil préliminaire par vidéoconférence ou dans les bureaux d'UNIZO 3, quai de Willebroeck - 1000 Bruxelles
 - Analyse de base des possibilités de commercialisation de l'entreprise
 - Analyse concise de la valeur de l'entreprise
 - Publication du profil de l'entreprise pendant un an maximum sur Overnameemarkt.be (en néerlandais) et Plateformedetransmission.be (en français) à l'intention des acheteurs potentielsEn outre, il sera fait référence aux services payants offerts par UNIZO, les organismes de formation, les comptables, la Région de Bruxelles-Capitale...
3. L'entretien d'admission a pour but de définir les attentes et les besoins du participant en ce qui concerne la transmission d'entreprise promise et de vérifier si le candidat remplit toutes les conditions. UNIZO ne garantit en aucun cas qu'un parcours d'accompagnement sera entamé ou qu'un transfert sera réalisé après l'entretien d'accueil. L'entretien d'admission a pour but de vérifier avec le participant si l'activité est transférable, si les attentes du participant sont réalistes, si le participant est éligible pour commencer la trajectoire de conseil, ...
4. L'autorisation de commencer le parcours de conseil ne garantit pas le conseil ni le transfert effectif de l'entreprise. Les engagements d'UNIZO se limitent à guider le participant dans la recherche d'un acheteur, et ne constituent qu'une obligation d'effort, et non une obligation de résultat.
5. La valeur totale du programme de conseil personnalisé pour le propriétaire d'une petite entreprise, y compris l'entretien d'admission, est de 1000 € hors TVA. Grâce aux subventions de la Région de Bruxelles-Capitale, ce programme de coaching peut être proposé gratuitement. Le participant déclare ne pas recevoir d'autre forme de subvention pour cette orientation ou une orientation similaire. Si tel n'est pas le cas, le coût du parcours sera facturé au participant à raison de 1 000 € HT. Il en va de même si la subvention est retirée par la Région de Bruxelles-Capitale en raison de déclarations incorrectes de la part du participant.
6. Avec ce formulaire d'inscription signé, UNIZO peut guider l'entreprise avec le numéro d'entreprise mentionné sur ce formulaire d'inscription et l'entrepreneur (ou son représentant) par le biais du programme **Conseils gratuits et sur mesure pour les cédants de petites entreprises**
7. UNIZO s'engage à la discrétion sur le contenu du programme de conseil du participant, en particulier sur les activités, analyses, conseils stratégiques et plans d'avenir, sans l'approbation du participant.
8. Les conseils fournis par les coachs **Conseils gratuits et sur mesure pour les cédants de petites entreprises** ne peuvent être considérés comme un ordre ou une interdiction pour le participant. Le participant assume la responsabilité finale de toutes les décisions prises au cours du programme de coaching **Conseils gratuits et sur mesure pour les cédants de petites entreprises**. Le participant individuel ne peut tenir UNIZO ou Overnameemarkt responsables de l'action ou de ses conséquences dans quelque domaine que ce soit.
9. Le participant s'engage à fournir spontanément à UNIZO toutes les informations utiles au programme et à exécuter de bonne foi les accords conclus. Lorsqu'une réunion est prévue, le participant est tenu d'y assister en personne. Si, dans des cas exceptionnels, le participant ne peut pas assister à une réunion stipulée, il doit en informer Unizo au moins 48 heures à l'avance. Si cela n'a pas été fait, Unizo facturera un forfait de 75 euros (hors TVA), sauf en cas de force majeure.
10. Toutefois, l'UNIZO se réserve le droit d'annuler le programme s'il apparaît que le participant ne respecte pas les termes de cet accord.